



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladies professionnelles

Question écrite n° 92269

## Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les cancers d'origine professionnelle. En France, près d'un cancer sur dix (8 %) est d'origine professionnelle, selon une étude publiée récemment par l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) et la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (FNATH). L'amiante est responsable de la moitié environ de ces maladies. D'après cette étude, 15 000 personnes meurent chaque année d'un cancer d'origine professionnelle (poussières de bois, amiante, fibres de substitution, produits chimiques, pesticides). Un quart des travailleurs ont été exposés à des agents cancérigènes dans leur univers professionnel sur les quatre dernières années selon l'ARC et la FNATH. Les cancers professionnels sont plus fréquents chez les hommes que chez les femmes, chez les ouvriers que parmi les autres catégories socioprofessionnelles. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître sa position à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Roubaud](#)

**Circonscription :** Gard (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 92269

**Rubrique :** Risques professionnels

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 avril 2006, page 4124